

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique

TECHNICIEN.NE EN FORESTERIE URBAINE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Concours 25-216

Sous la responsabilité de la cheffe de la Division environnement, le titulaire du poste veille à assurer une coordination au niveau des activités municipales qui sont en lien avec l'environnement, plus précisément au niveau de la foresterie urbaine. À cet effet, il participe à la préparation des règlements et des programmes touchant son secteur d'activités et voit à leur application. Il effectue des inspections, des études, des analyses, dégage des alternatives et fait des recommandations. Il sensibilise, informe et conseille la population sur les questions environnementales et les règlements s'y rattachant. Le technicien en foresterie urbaine agit à titre de personne-ressource auprès du Comité consultatif en développement durable.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Procède aux inspections, dans le cadre des demandes de permis, entre autres, pour valider les arbres morts ou à la suite d'une plantation pour valider le respect des engagements ou, dans le cadre de nouveau projet de construction, inspecte les aménagements paysagers pour qu'ils soient conformes aux plans;
- Voit à l'application des différents règlements et programmes et procède à des inspections sur des dossiers spécifiques;
- Participe au plan de foresterie urbaine et assure les suivis des actions;
- En collaboration avec la cheffe de la division, prépare des subventions pour le verdissement (plantation en milieu industriel, projets clé en main, etc.) et élabore des projets de plantation en milieu public en lien avec ces derniers;
- Étudie des demandes, procède à des analyses pertinentes et fait des recommandations en ce qui concerne l'environnement;
- Effectue la délivrance des permis d'abattage et d'élagage;
- Fait les suivis des requêtes d'abattage d'arbres et répond aux questions des citoyens, les accompagne dans leur choix d'essence d'arbre;
- Fait la gestion des entretiens de plantation et les suivis de mortalité de cette dernière;



- Prend en compte diverses questions à caractère environnemental et voit à dégager des solutions ou diriger celles-ci aux instances appropriées. De manière non limitative, il devra se préoccuper des dossiers de protection des berges, au niveau des cours d'eau, des fossés, de la qualité des sols et des terrains contaminés ou à la présence d'herbe à poux sur le territoire municipal;
- Participe à la sensibilisation du public sur les questions environnementales, notamment par le biais de conseils ou la mise sur pied d'activités diverses ou de promotion de l'environnement;
- Effectue, à la suite de plaintes émanant des services municipaux ou du public en général, des inspections et des enquêtes, identifie toutes infractions aux lois et règlements, en matière de qualité de l'environnement et veille, s'il y a lieu, à faire apporter les modifications ou à donner un constat d'infraction;
- Dépiste, lors des tournées, toutes les dérogations à la réglementation en vigueur, localise les contaminants à l'environnement et enquête pour identifier les sources de pollution et les agents pollueurs, évalue l'urgence de la situation, adopte les mesures qui s'imposent afin de limiter l'impact sur l'environnement et veille à assurer, s'il y a lieu, la restauration des lieux contaminés;
- Fait les suivis des barrières à sédiments;
- Assure un lien étroit avec le ministère de l'Environnement dans une approche de partenariat;
- Prend diverses mesures à l'aide d'appareils tels que des rubans à mesurer, des pieds à coulisse, etc., et, au besoin, dessine les croquis et prend des photos pour la constitution de dossiers;
- Participe à diverses rencontres traitant d'environnement dans le but d'y assurer les différents aspects techniques et promotionnels reliés à la protection de l'environnement et la conservation des ressources;
- Met à jour l'inventaire des ressources, paramètres ou contraintes environnementales sur le territoire de la Ville;
- Agit, lorsque requis, à titre de témoin devant différentes cours de justice;
- Maintient à jour sa connaissance des lois et règlements dans son domaine d'activités;
- Voit à faire appliquer la réglementation relative aux rives et cours d'eau;
- Au besoin, participe aux suivis des pesticides et de l'arrosage en veillant à assurer une saine utilisation de ceux-ci, et ce, tant au sein de l'organisation qu'au niveau de la population;
- Au besoin, est appelé à agir à titre d'aide technique pour les urgences environnementales avec les autres services de la Ville;

- Exécute toute autre tâche que lui confie son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) dans un programme axé sur la technologie forestière, la bio-écologie, l'aménagement de la ressource forestière, les ressources naturelles ou en environnement forestier ou dans un domaine connexe pertinent. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente sera considérée;
- Un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente;
- Être membre accrédité de la SIAQ serait un atout;
- Connaître les essences d'arbres serait un atout;
- Connaissance pratique des logiciels Word et Excel;
- Posséder une bonne connaissance du français parlé et écrit;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : autonomie, débrouillardise, dynamisme, consciencieux, disponible, méthodique, minutie et rigueur, sens de l'organisation et capacité d'apprentissage;
- Détenir un permis de conduite de classe 5.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

Le salaire annuel prévu à la convention collective en vigueur varie de **56 820,95 \$ à 72 847,32 \$**. La semaine de travail est d'une durée de 35 heures du lundi au vendredi et se répartit comme suit :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : de 8 h à 13 h

POSTULER DÈS MAINTENANT

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae, accompagné d'une copie des diplômes requis, au plus tard le **8 août 2025** en mentionnant le numéro de **concours 25-216**, par courriel à l'adresse suivante : rh@st-hyacinthe.ca.

Note : Dans le but de s'assurer que les candidats puissent remplir les exigences normales rattachées à ce poste, ils doivent accepter de se soumettre aux entrevues, aux tests d'aptitudes ou de connaissances ou à toute autre vérification requise. Les exigences normales sont celles qui sont présentées dans la section « exigences du poste » du présent concours.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.